



Pour découvrir
le monde et ses cultures

La doctrine de Monroe, un impérialisme masqué

François-Georges Dreyfus

Professeur émérite de l'université Paris IV-Sorbonne Ancien directeur du Centre d'études germaniques de l'université de Strasbourg

Le 2 décembre 1823, James Monroe déclarait : « Aux Européens, le vieux continent, aux Américains le Nouveau Monde ». Cela faisait juste quarante ans que l'indépendance des États-Unis avait été reconnue par les Britanniques et déjà « l'Amérique » faisait figure de grande puissance. Mais l'opinion américaine avait été marquée par la vanité de la guerre anglo-américaine de 1812-1814 qui n'était que la conséquence de l'obstination anglaise à parfaire le blocus maritime qu'elle imposait à l'Europe napoléonienne. Désormais les États-Unis tournaient leurs regards davantage vers leurs intérêts sur le continent américain que sur les péripéties de la politique européenne...

La déclaration de Monroe

Monroe précisait ainsi sa pensée : « Nous avons toujours été les spectateurs anxieux [...] des événements qui se déroulent dans cette partie du globe avec laquelle nous avons tant de liens et dont nous tirons notre origine. »

« Les citoyens des États-Unis se réjouissent de la liberté et du bonheur de leurs semblables de l'autre côté de l'Atlantique. Dans les guerres [...] européennes [...] nous ne sommes jamais intervenus (1) et il n'est pas conforme à notre politique de le faire. [...]

« C'est seulement lorsque nos droits sont atteints ou sérieusement menacés que nous ressentons l'offense ou faisons des préparatifs pour notre défense. Les événements de cet hémisphère nous touchent infiniment de plus près. [...]

« À l'égard des colonies actuelles des puissances européennes, [...] nous n'interviendrons pas. Mais à l'égard des gouvernements qui ont déclaré leur indépendance [...] nous ne pourrions considérer aucune intervention d'une puissance européenne [...] que comme la manifestation d'une position inamicale à l'égard des États-Unis. »

Cette déclaration n'est pas seulement une déclaration de principe, elle est une forme de réponse aux mouvements d'indépendance qui se propagent en Amérique latine entre 1818 et 1823 et à la Sainte Alliance qui, inspirée par défiance obsessionnelle de Metternich envers toute libéralisation, envisage avec l'appui de la France, de la Russie et de la Grande-Bretagne d'aider l'Espagne à reconquérir ses provinces révoltées.

Un impérialisme d'essence puritaine

C'est le début, dit-on, de l'impérialisme américain. Ce n'est pas totalement exact. En effet, comme le rappelait il y a plus de vingt ans le président R. Reagan, les puritains américains avaient proclamé dès leur arrivée sur le sol des États-Unis leur volonté de puissance, inspirée par la foi qui les portait. Les puritains, en effet, sont les fils des protestants intransigeants qui, derrière Cromwell, mirent au nom du Seigneur l'Angleterre à feu et à sang. Comme le remarque dans *l'Encyclopédie protestante* Nearl Blough (2), la Réforme, particulièrement avec Calvin, développe un humanisme pessimiste. En réalité, le calvinisme pur exclut « l'homme hors de Dieu », protège le vrai fidèle du monde mauvais, invitant avec Saint Jean à « vaincre le mal » et à ne point « aimer le monde et les choses de ce monde » (I Jean 2, 14-15). Simultanément Calvin invite à transformer le monde en Cité de Dieu, en cité de vérité, à l'image de la République de Genève. C'est exactement le message du premier gouvernement de Pennsylvanie à ses fidèles, la justification du

procès des sorcières de Salem. Convaincu de la supériorité de son système socio-politique, le peuple américain veut en faire profiter le monde comme le rappelait il y a plus de cinquante ans Ralph B. Perry dans *Puritanisme et Démocratie*. Sa thèse pouvait être résumée ainsi : la démocratie d'inspiration puritaine doit être diffusée partout. C'est bien ainsi qu'il faut aussi comprendre la Déclaration de Monroe d'autant que les colonies espagnoles sont catholiques : la démocratie américaine permettra peu à peu une réelle évangélisation de ces régions « papistes ».

Une colonisation qui ne cache que son nom

Toujours est-il que très vite, au nom de la Déclaration de 1823, va apparaître une politique de surveillance et de contrôle du continent appelé « *Dollar diplomacy* », formule exprimée en 1843 par Richard Olney. Celui-ci va jusqu'à prôner la « souveraineté de fait » des États-Unis sur le continent sud américain. C'est ce qu'exprimera fort crûment un journaliste en 1843 proclamant que « la colonisation [...] du continent américain appartient au destin évident des États-Unis » !

La guerre du Mexique engagée par Napoléon III et surtout la guerre de Sécession freinèrent l'élan. Cette politique reparait dès le temps de la Reconstruction. C'est comme le rappellent de nombreux historiens le passage du slogan « l'Amérique aux Américains » à la formule claire et nette « l'Amérique aux Nord-Américains ». Déjà les États-Unis ne s'étaient pas privés d'étendre leur territoire : dès avant la guerre de Sécession, une guerre contre le Mexique, entre 1845 et 1853, leur permit de s'emparer du Texas, du Nouveau-Mexique, du Nevada, du Colorado, de l'Utah et de la Californie. En 1854, les États-Unis envisagèrent d'acheter Cuba à l'Espagne, comme ils l'avaient fait en 1803 pour la Louisiane, mais ne réussirent pas à faire fléchir l'Espagne.

L'extension du domaine d'intervention

Aux confins des XIXe et XXe siècles, le slogan est mis en pratique. D'abord à l'encontre de l'Espagne qui n'avait plus guère la force d'administrer rationnellement ses colonies. Malgré une tension persistante à Cuba, les États-Unis attendirent le prétexte de l'explosion du cuirassé *Maine* en rade de La Havane – explosion accidentelle mais qui fut présentée comme résultant d'un attentat – pour déclencher la guerre hispano-américaine en 1898. Le résultat de cet affrontement inégal fut l'annexion de Cuba et de Porto-Rico et la vente forcée des Philippines... Porto Rico est toujours sous contrôle américain. Cuba fut reconnue indépendante en 1902 mais, dès 1903 un amendement ajouté par le Congrès américain donne à Washington un droit d'intervention à Cuba qui durera jusqu'à la victoire des révolutionnaires cubains de Castro en 1959. Les États-Unis ne conserveront alors que leurs bases militaires de Guantanamo.

Les États-Unis, arbitres souverains du continent américain

Depuis 1823 les États-Unis se considèrent comme les arbitres de l'évolution politique et économique de l'Amérique latine, n'hésitant pas à intervenir directement par la force militairement si Washington pense que c'est nécessaire, comme ils le firent plus récemment dans l'île de Grenade ou au Nicaragua. Mais ils n'hésitent pas non plus à agir par des moyens plus discrets comme ce fut le cas au Chili en apportant leur soutien au général Pinochet contre le président Allende ou comme ils le firent cent ans plus tôt lorsqu'ils contraignirent la Colombie à donner l'indépendance à la région Panama où se terminaient les travaux de construction du canal que le malthusianisme et la pingrerie des parlementaires français abandonnaient aux Américains.

L'assujettissement économique

Enfin la prégnance américaine en Amérique latine est d'abord économique. Les principaux produits de l'agriculture tropicale comme le sucre de canne, le café ou les bananes et les ressources minérales, essentiellement le pétrole, le cuivre et l'étain, produits en Amérique latine appartiennent pour une large part à des entreprises étasuniennes. De surcroît, la plupart des États latino-américains dépendent des États-Unis pour près du tiers de leurs échanges commerciaux,

voire plus comme dans le cas du Mexique où ce flux dépasse les deux tiers.

La doctrine de Monroe, on le voit, demeure d'une grande actualité. Dans quelle mesure d'ailleurs n'inspire-t-elle pas, sous une autre forme, la politique extérieure des États-Unis ?

Notes :

¹ Rompant ainsi le traité d'alliance franco-américain du 6 février 1778.

² Cf. article « Réforme radicale ».

François-Georges Dreyfus

Août 2003

Copyright Clio 2009 - Tous droits réservés

